

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Distr.
GÉNÉRALE
A/36/574
S/14714
5 octobre 1981
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-sixième session
Point 33 de l'ordre du jour
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-sixième année

Lettre datée du 2 octobre 1981, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à appeler votre attention de toute urgence sur une nouvelle atrocité commise la semaine dernière par l'organisation terroriste qu'est l'OLP.

Le 23 septembre 1981, cinq citoyens chypriotes ont été blessés, deux d'entre eux grièvement, à la suite de l'explosion de deux grenades à main lancées contre les bureaux des agents des compagnies de transport maritime israéliennes Zim et Shoham, dans le port de Limassol (Chypre). Quatre jours plus tard, l'un des groupes terroristes opérant sous la protection de l'OLP s'est vanté être responsable de cet acte atroce dans des déclarations à la presse publiées à Beyrouth.

Cette atrocité apporte une nouvelle preuve, s'il en était encore besoin, de la barbarie qui caractérise l'OLP et de ses buts et objectifs réels. L'OLP est résolue non seulement à tuer des civils israéliens anonymes, mais aussi à assassiner gratuitement des Juifs dans le monde entier (voir, par exemple, l'attaque lancée contre des fidèles juifs dans une synagogue de Vienne le 29 août 1981 [voir mes lettres A/36/468 et S/14670 du 31 août 1981]) et même de non-Juifs se trouvant par hasard dans les locaux de sociétés israéliennes, ou même à proximité comme c'est le cas des passants.

A cet égard, j'aimerais également attirer votre attention sur une autre atrocité que l'OLP a essayé de commettre contre des civils israéliens. Le 22 septembre 1981, quelques jours seulement avant Rosh Hashanah (le nouvel an juif), une voiture piégée a été découverte sur la place du marché de Ramle. On a trouvé dans le véhicule une charge explosive de 2,5 kilogrammes ainsi que de nombreux clous et de la mitraille, qui se seraient transformés en projectiles mortels si la bombe avait explosé dans le marché où se pressait une foule de personnes faisant leurs achats pour le jour de fête. Par bonheur, la charge a été désamorcée par les sapeurs de la police. Le 26 septembre 1981, l'OLP a revendiqué sans vergogne la responsabilité de cet acte atroce sur les ondes de Radio Damas.

A/36/574
S/14714
Français
Page 2

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 33 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM

